

## - 95 cadres B au 01/09/2014 : la situation désastreuse des services !

Cette année les CAPL d'affectation se sont déroulées pour les deux filières, fiscale et gestion publique. Les affectations ont été prononcées selon la règle de l'ancienneté.

Les élus CGT ont tenu les propos liminaires suivants :

Les mesures d'austérité prises par le gouvernement à travers le pacte de responsabilité se traduiront par 18 milliards d'euros d'économies pour la Fonction Publique d'Etat. C'est un véritable plan social dans tous les services qui se prépare. Dans notre ministère il y aura poursuite de l'abandon et/ou de l'externalisation de certaines missions économiques et financières. C'est bien par l'asphyxie des services et par la contraction du réseau territorial que le gouvernement entend conduire sa nouvelle réforme.

La CGT Finances Publiques est intervenue pour interpeller la direction générale sur les moyens de la DGFiP : 31 millions d'euros de crédits annulés pour la DGFiP. Une chose est certaine : il y aura de nouvelles suppressions d'emplois. Dans la presse, on avance le chiffre de 2 500 pour le Ministère en 2015.

La CGT dénonce vigoureusement ces nouvelles mesures qui mettent en péril immédiat tout le fonctionnement de la DGFiP.

A la suite du mouvement définitif de mutations et d'affectations des cadres B, il apparaît que le département des Hauts-de-Seine connaîtra au 01/09/2014 des vacances d'emplois jamais vues auparavant. Une pénurie de – 59 B en filière GP et – 36 B en filière fiscale soit – 95 pour le 92 !

Après toutes les suppressions d'emplois déjà subies depuis des années dans le département, c'est une situation catastrophique qui met en péril l'ensemble de nos missions au niveau local. D'autant que ces vacances d'emplois B se rajoutent à celles des cadres C. Toutes les structures seront touchées par ce manque d'effectifs jamais vu, que ce soit les SIP, SIE, Trésoreries municipales, Direction... La CGT dénonce une volonté délibérée de la DG d'organiser les vacances d'emplois, en vue d'une prochaine saignée. Les recrutements par concours sont encore une fois nettement insuffisants. Ces vacances ne sont ni plus ni moins que des suppressions d'emplois masquées!

Dans un contexte sans précédent de blocage des rémunérations et de perte de pouvoir d'achat, les agents sont contraints de fournir toujours plus d'efforts dans des services toujours plus exsangues. Dans ces conditions désastreuses, ils craignent à juste titre une recrudescence des restructurations de services, des fusions, des déménagements forcés.

Qu'allez vous répondre aux collègues qui ne peuvent plus travailler dans des conditions décentes ? La limite est atteinte ! La violence du pacte de responsabilité s'applique déjà dans notre département.

C'est une situation sans précédent ; la CGT exige le pourvoi de tous les postes vacants, l'appel immédiat des listes complémentaires et un recrutement à minima à hauteur des vacances d'emplois. Aucune nouvelle suppression d'emploi n'est acceptable ! Nous exigeons la création d'emplois à hauteur des besoins.

La CGT demande que le projet du mouvement local soit publié à l'ensemble des agents afin de leur garantir les mêmes droits que lors du mouvement national.

Sur les effectifs l'Administration nous a répondu que le directeur des Ressources Humaines de la DG avait promis des affectations de cadres C nouvellement appelés sur les listes complémentaires du concours.

Les équipes de renfort (EDRA et EMR) au nombre de 70 seront affectées dans les services les plus touchés par les vacances d'emplois.

Pour la CGT ces réponses ne sont pas satisfaisantes : les cadres C qui arriveront en octobre ou mars ne feront que combler le déficit des cadres C déjà existant dans le département et l'affectation des EMR et EDRA ne fait que mettre un pansement sur l'hémorragie des services !

La CGT a rappelé ses revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et l'affectation d'agents sur tous les postes vacants ;
- la défense de l'emploi public, le maintien de services de qualité et de proximité aptes à répondre à l'ensemble des besoins sociaux et de solidarité ;
- l'appel immédiat de l'intégralité des listes complémentaires et un recrutement à minima à hauteur des vacances.

## Dans cette situation sans précédent, les élus CGT ont demandé à être reçus à Bercy concernant les vacances d'emplois du 92.

Autre sujet abordé : le problème de la structure des PCRP en filière fiscale, les collègues ne pouvant pas demander encore la structure en tant que telle puisque ce n'est encore qu'un service au stade expérimental.

La direction répond que la circulaire pour les modalités de mise en place est en cours d'élaboration et que lors du mouvement 2015 le PCRP devrait être une structure bien définie en tant que telle.

Pour 2014, lors de départs en PCRP les demandes des collègues voulant y être affectés ont été examinées selon la règle de l'ancienneté.

Les demandes de vœux des agents ont été satisfaites dans leur ensemble.

Dans la filière fiscale, 88 fiches de mutations ont été examinées :

- 65 obtiennent leur 1<sup>er</sup> vœu;
- 17 obtiennent un autre vœu que le 1<sup>er</sup>;
- 6 n'obtiennent pas satisfaction (dont 1 qui devait avoir satisfaction mais ne l'obtient pas suite au gel d'un poste).

Dans la filière GP, 47 fiches de vœux ont été examinées 42 obtiennent leur 1<sup>er</sup> vœu;

5 obtiennent leur 2<sup>ème</sup> vœu.

La situation de l'emploi dans le 92 est catastrophique. Exemples :

Neuilly -8.1, Nanterre -21.6, Colombes -6.4, Montrouge -5.2, Boulogne -6.9.

Dans ces conditions et pour les raisons évoquées en préalable la CGT Finances Publiques a voté contre ce mouvement, non pas contre les vœux des agents mais contre le déficit d'agents.